



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

MÉTROPOLITAIN
15-19 avenue Pierre-Mendès France

08 FEV. 2019

Paris, le 6 février 2019

Le Président

Monsieur Patrick OLLIER
Président de la Métropole du Grand Paris
15-19 avenue Pierre-Mendès France

75013 PARIS

N/Réf. : Chrono n° 16677

Objet : Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole
Contribution du Syctom à l'élaboration du PADD

Monsieur le Président, *Chu Patrick*

Le 6 décembre dernier, la Métropole du Grand Paris a réuni les syndicats de services urbains afin de leur présenter le Plan Climat Air Energie de la Métropole et faire un point d'avancement sur l'élaboration du SCOT.

Les orientations présentées dans le document support du débat daté du 12 novembre sont cohérentes avec la stratégie du Syctom formalisée dans sa contribution au futur Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et intitulée « pour une gestion ambitieuse responsable des déchets métropolitains »¹.

Permettez-moi d'illustrer ci-après la contribution du Syctom aux objectifs de la Métropole pour son SCOT.

Conforter son attractivité fondée sur la diversité économique

« Le SCOT encouragera en particulier certaines jeunes filières locales telles que le réemploi, la construction bio-sourcée et l'agriculture urbaine ».

Le Syctom s'inscrit pleinement dans cet objectif. A ce titre, son plan d'accompagnement et de soutien à ses collectivités adhérentes prévoit le développement des filières de ré-emploi. La MGP pourrait accompagner l'action du Syctom en aidant à l'identification de foncier/locaux disponibles pour le développement de cette activité.

Concernant la question des produits biosourcés, le Syctom est prêt à participer aux travaux de la MGP à ce sujet. Le Syctom reste prudent sur cette question complexe car la pertinence environnementale de tels produits reste à valider par des Analyses de Cycle de Vie. En outre, la recyclabilité de ces produits reste à prouver.

Concernant l'agriculture urbaine, le Syctom a décidé de participer à son développement en offrant des surfaces de toitures cultivables sur son futur centre de tri de Paris Batignolles dans le cadre de la démarche parisienne des Parisculteurs. D'autres projets sur d'autres installations sont actuellement à l'étude. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'accroître la pertinence des espaces plantés sur les installations, au-delà de la contribution à la biodiversité et au verdissement.

¹ <https://www.syctom-paris.fr/fileadmin/mediatheque/documentation/doc/Gestion-ambitieuse-et-responsable-des-dechets-metropolitains.pdf>

Engager le territoire dans une stratégie ambitieuse d'économie circulaire

Le Syctom est par essence fortement concerné et impliqué par cette problématique qui mobilise un grand nombre d'acteurs sur le territoire. Dans cet esprit, il s'engage dans une démarche innovante pour la construction d'un plan d'actions capable de répondre à ce « Grand défi » qui vise à augmenter la valorisation des déchets comme leur réduction par la sensibilisation, la prévention et l'amélioration du geste de tri. Il souhaite donc pouvoir être associé aux démarches et initiatives que la MGP lancera sur l'économie circulaire.

S'appuyer sur un système logistique performant

La MGP souhaite mieux intégrer la logistique dans les projets d'aménagement.

Le Syctom est particulièrement concerné dans la mesure où la gestion des déchets génère des flux importants de transport qu'il convient d'organiser au mieux dans le double objectif de limiter les consommations de carburant fossiles et leur rejets atmosphériques associés ainsi que la congestion des réseaux routiers. Pour ce faire, le Syctom développe une politique ambitieuse de transport alternatif. Les mâchefers d'incinération sont entièrement évacués par voie fluviale ainsi qu'une majorité des flux issus du tri des collectes sélectives.

A moyen terme, le Syctom franchira un nouveau pas avec l'évacuation ferroviaire de plus de 20.000 tonnes de papiers/cartons issus du centre de tri de Paris –Batignolles et le transport d'environ 300.000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par la voie d'eau en partance du centre de Romainville.

L'optimisation de la logistique concerne également le maintien et le développement en cœur de ville des infrastructures de traitement des déchets respectueuses de leur environnement. Réduire les déplacements, valoriser au mieux l'énergie issue de l'incinération des déchets résiduels nécessite que les installations nécessaires au métabolisme urbain restent implantées en zone dense montrant également que le territoire assume les conséquences de son fonctionnement.

Embellir la ville, révéler les paysages et renforcer la présence de la nature

Présent au cœur de la ville dense, le Syctom joue pleinement son rôle de contributeur à l'aménagement de l'espace urbain. Ainsi, comme il l'a montré au travers de ses réalisations passées et dans ses projets en cours, le Syctom promeut une intégration urbaine de qualité des équipements de service urbains qui passe par une architecture soignée qui doit s'inscrire dans l'avenir, l'intégration intelligente et massive du végétal et l'ouverture au public. A ce titre, le projet de rénovation du centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen et les futurs centres de Romainville et d'Ivry-Paris XIII illustreront les engagements du Syctom en la matière.

Construire une Métropole sobre et résiliente

Le Syctom partage pleinement les objectifs de la MGP en matière de développement de la biodiversité, de gestion des eaux à la parcelle, de prévention du risque inondation et d'intégration du fait changement climatique.

A ce titre, le Syctom développe notamment l'installation de ruches sur l'ensemble de ses installations. Au-delà de la contribution à la biodiversité, les abeilles sont utilisées pour le suivi de la qualité écologique des milieux et la vérification de l'absence d'impact sur l'environnement de ses installations. La préservation de la ressource en eau est intégrée dans les projets du Syctom. Les systèmes de traitement humides des fumées d'incinération sont remplacés par des systèmes secs à Ivry-sur-Seine et Saint-Ouen, supprimant ainsi les rejets liquides associés. Les besoins en eau de process sont principalement couverts par la récupération des eaux pluviales.

Le Syctom est très engagé dans la lutte contre le changement climatique quand bien même la contribution du traitement des déchets est inférieure à 5% des rejets métropolitains en CO2. Ainsi la stratégie du Syctom de développement du geste de tri est cohérente avec la réduction des émissions directes de CO2. L'optimisation de la valorisation énergétique, le développement de la méthanisation permettent d'augmenter les émissions évitées. En 2031, les émissions directes du Syctom seront quasiment totalement compensées par les émissions évitées.

De plus, le Syctom finance un ambitieux projet international de recherche sur la captation de CO2 issu des fumées d'incinération dans l'objectif de produire un bioplastique. Ce projet pourrait vous être présenté si vous le souhaitez.



Concernant le développement de la filière CSR, le Syctom y est engagé au travers de deux de ses projets structurants : les reconstructions des centres de Romainville-Bobigny et d'Ivry-sur-Seine. Ces deux installations permettront de produire et de traiter une fraction combustible résiduelle à haut pouvoir calorifique.

Ces mesures, ces engagements constituent une étape dans le rôle que le Syctom souhaite endosser au niveau territorial. L'ancrage métropolitain du Syctom et la proximité de ses adhérents avec les habitants inspirent l'ambition de concourir à développer la perception du lien entre le changement climatique et une approche responsable de la problématique des déchets.

La réduction des déchets à la source, les approches de consommation responsables, l'attention qui doit être portée aux objets manufacturés éco-conçus, le tri des déchets organiques sont des enjeux majeurs pour diminuer l'impact de la gestion des déchets et développer les ressources organiques et énergétiques profitables au plus grand nombre. C'est en cela que le souci de cohérence territoriale porté par la Métropole rejoint nos choix, nos investissements, nos projets.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ben à tous


Jacques GAUTIER

**Président du Syctom
Maire de Garches**

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

...	...
...	...
...	...

...